

# Val-de-Moder



**DÉPART :** Musée de l'Image Populaire,  
24 rue du Dr Albert Schweitzer,  
67350 Val-de-Moder

**DURÉE :** Environ 45 min. (1,6 km)

⇒ Pensez à emmener une lampe de poche si vous partez en soirée !

Bienvenue à Val-de-Moder pour une chasse au trésor sur les traces de l'histoire. Partez à la recherche du mot trésor. Pour cela, à chaque étape de votre parcours, pensez à noter votre indice. Par déduction logique, vous devriez trouver à la fin le mot trésor. Bonne chance !

1	.....
2	.....
3	.....
4	.....
5	.....
6	.....
7	.....
8	.....
9	.....
10	.....

**1** En sortant du Musée, prenez à droite et descendez l'escalier sur votre droite. Partez du côté de la pharmacie et avancez jusqu'au n° ... (9 x 2). Combien de paires d'yeux vous observez, peints sur son oriel décoré ? **L'indice n° 1** correspond à votre réponse dans le tableau ci-dessous.

Nombre	Indice
EINS (1)	PONTE
DRËI (3)	TRAITE
SEX (6)	BÂT

**2** Continuez tout droit sur le trottoir de gauche jusqu'à la Boulangerie Reinbold. Parmi les gourmandises alsaciennes suivantes, laquelle ne figure pas sur la façade de cette boulangerie ? **L'indice n° 2** est inscrit sous le dessin correspondant à votre réponse.



PÂTRE



ÉLEVEUR



MULETIER

**3** Traversez la rue et remontez sur votre droite. Tournez à gauche dans la rue du...



En bas de la rue, observez le restaurant richement décoré. Le propriétaire de cet endroit est facteur... mais ne distribue pas de courrier ! Alors en quoi consiste son métier ? Regardez bien la décoration et le nom de l'établissement : ils vous mettent sur la voie ! **L'indice n° 3** est inscrit devant votre réponse.

**OEUF :** Il facette des diamants ; «facteur» vient du verbe «facetter».

**LAINE :** Il fabrique des orgues ; «facteur» vient du latin «factor» : «celui qui fait».

**FRUIT :** Il confectionne des usines miniatures ; «facteur» vient de l'anglais «factory» pour «usine».

**4** Traversez le parking, passez devant la Maison des Services à gauche et engagez-vous dans la venelle à sa droite. Tournez à droite dans la rue du Rempart puis partez à gauche pour traverser le pont. Une fois sur l'autre rive, cherchez à gauche le panneau d'information «Histoire d'un pont». En quelle année ce pont fut-il détruit par des inondations ?

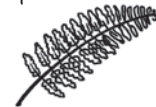
**L'indice n° 4** est inscrit devant l'opération dont le résultat est égal à votre réponse.

**POULE :** (25 x 10) - 490 = ...

**VACHE :** 1789 + 100 - 10 = ...

**MOUTON :** ((50 x 4) x 10) - 176 = ...

**5** Entrez dans le village historique de La Walck et avancez jusqu'à la Mairie, sur votre droite. Deux pièces en fer forgé encadrent les drapeaux sur sa façade. À quel symbole ci-dessous te font elles penser ? **L'indice n° 5** est inscrit sous la bonne réponse.



CHAMP



PÂTURAGE



PRÉ

**6** Revenez sur vos pas et traversez le pont en sens inverse. Cherchez sur votre gauche les quatre plaques de fonte scellées dans un mur, sous une grande fresque peinte. Observez la deuxième en partant de la gauche. D'après la date qui y est inscrite, de quel roi de France cette plaque est-elle contemporaine ? **L'indice n° 6** est inscrit en face de votre réponse dans le tableau ci-dessous.

Roi et règne	Indice
Henri IV, 1589-1610	ÉTABLE
Louis XIV, 1643-1715	POULAILLER
Louis XVI, 1774-1792	BERGERIE

**7** Continuez dans la rue du Marché et tournez à gauche vers l'église. Passez le portail à droite et avancez jusqu'à l'octogone dessiné au sol en pavés gris et roses. Là, rangez les mots allemands et alsaciens face à leur traduction dans le tableau. Tous ces mots ont un rapport avec le symbole sculpté sur l'écusson au centre de l'octogone.

NÄSCHT ; BAIM ; WÜRZELN

Allemand	Français	Alsacien
BAUM	ARBRE	...
...	RACINES	WÜRZLE
STOCK	BÂTON	...
AST	BRANCHE	...

Le seul mot français qui n'a qu'une traduction (allemande ou alsacienne) est **l'indice n° 7** !

**8** Passez sous la porte cochère sur votre droite. Montez à gauche dans la rue de l'Ours puis de nouveau à gauche dans la rue Schweitzer. Avancez jusqu'au n° ... (34 + 11) et lisez la plaque d'information contre la façade. Quel lien de parenté l'occupant de cette maison avait-il avec Jean-Paul Sartre ? Si c'était le père de son grand-père, alors **l'indice n° 8** est **TROUPEAU** ; si c'était le fils de son arrière-grand-père, c'est **MEUTE**.

**9** Descendez en direction de «La Scène», traversez le parking sur votre droite et remontez la venelle derrière le Crédit Mutuel. Traversez prudemment pour aller observer la fresque. Cherchez la signature de l'artiste, à côté d'une date. Additionnez tous les chiffres de cette date (par ex., pour 1987 : 1 + 9 + 8 + 7 = 25). **L'indice n° 9** s'est glissé dans la liste suivante ; il contient le même nombre de lettres que votre résultat : **COQ ; ENCLOS ; GARDIEN**

**10** Suivez à présent la direction d'Ingwiller puis montez dans la première rue à gauche, en direction de l'église. Partez à droite sur le parking et montez les escaliers qui mènent à une esplanade. Cherchez la sculpture de l'artiste Michel Gabel. Quel animal représente-t-elle ? **L'indice n° 10** est inscrit sous le dessin correspondant à votre réponse.



HOBBY



MÉTIER



PASSION

Vous devriez pouvoir trouver le mot-trésor par déduction logique à présent... Vous l'avez ? Alors descendez les escaliers et retournez au Musée de l'Image Populaire donner votre réponse : vos efforts seront récompensés !

MUSÉE DE  
L'IMAGE POPULAIRE

Adresse et horaires :



# JEU CONCOURS

POUR PROLONGER LES BONS MOMENTS QUE VOUS VENEZ DE PASSER  
À LA RECHERCHE DES TRÉSORS DE NOËL,  
**PARTICIPEZ AU TIRAGE AU SORT ET TENTEZ DE GAGNER :**

**UN SÉJOUR EN FAMILLE AU DOMAINE DU HIRTZ,  
RÉSIDENCE DE TOURISME\*\*\* & SPA NORDIQUE  
À WATTWILLER, EN ALSACE !**



## Pour participer au tirage au sort :

À chaque chasse réalisée - et donc à chaque trésor découvert - faites tamponner le bulletin de participation ci-après (p. 100) par l'office de tourisme ou le partenaire cité en fin de parcours.

Lorsque vous aurez découvert 3 trésors, complétez lisiblement le bulletin et remettez-le à l'un des offices de tourisme participant aux Chasses aux trésors de Noël.

Le tirage au sort aura lieu durant la 2<sup>e</sup> quinzaine de janvier 2022. Le gagnant sera averti par téléphone et son bon-cadeau lui sera adressé par courrier.

### EXTRAITS DU RÈGLEMENT :

#### • ARTICLE 1

Alsace Destination Tourisme, 1 rue Camille Schlumberger à 68000 COLMAR, propose des Chasses aux Trésors de Noël 2021 avec un tirage au sort. Ce jeu est organisé dans le cadre de la campagne « Noël en Alsace 2021 » du 25 Novembre 2021 au 06 Janvier 2022, dans les 26 Offices de Tourisme suivants :  
Alsace Verte, Hanau-La Petite Pierre, Pays Rhénan, Pays de Haguenau, Pays de Saverne, Kochersberg, Mossig et Vignoble, Pays du Mont Sainte-Odile, Obernai, Pays de Barr, Grand Ried, Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme, Pays de Ribeauvillé-Riquewihr, Val d'Argent, Colmar et sa Région, Pays Rhin-Brisach, Vallée de Kaysersberg, Vallée de Munster, Eguisheim-Rouffach, Pays de Guebwiller, Masevaux, Thann-Cernay, Saint-Amarin, Mulhouse, Sundgau, Kehl.

#### • ARTICLE 2

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure (ou mineure à condition de disposer d'une autorisation parentale) résidant en France ou à l'étranger à l'exclusion des dirigeants, des collaborateurs permanents et

occasionnels ainsi que des membres de leurs familles directes (ascendants, descendants, conjoints) d'Alsace Destination Tourisme.

#### • ARTICLE 3

La participation au tirage au sort des « chasses » s'effectue exclusivement par le dépôt d'un bulletin de participation portant les tampons de 3 Offices de Tourisme différents, de 3 commerçants partenaires ou le nom du trésor manuscrit par vos soins, attestant les 3 « chasses » réalisées. Le bulletin doit être déposé à l'accueil des Offices de Tourisme cités à l'article 1. La participation au tirage au sort est individuelle.

#### • ARTICLE 11

Le présent règlement est disponible sur demande auprès d'Alsace Destination Tourisme. Tout joueur est réputé l'avoir accepté par le simple fait de sa participation. Alsace Destination Tourisme traitera vos données à caractère personnel aux fins de gestion du jeu concours conformément à la réglementation applicable et à la politique de protection des données à caractère personnel de ses clients, partenaires et prospects accessible sur son site internet [www.alsace-destination-tourisme.com](http://www.alsace-destination-tourisme.com)

[tourisme.com](http://tourisme.com)

#### • ARTICLE 16

Le lot gagnant sera envoyé sous forme de bon de réservation par voie postale à l'adresse indiquée sur le bulletin de participation.

#### • ARTICLE 17

Le lot attribué est personnel et non cessible. Il ne pourra faire l'objet d'aucun échange ou d'une quelconque contrepartie en numéraire ou autre.

#### • ARTICLE 19

Conformément aux dispositions des articles L121.37 et L121.38 du Code de la Consommation, le présent règlement est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande, en écrivant à l'adresse du jeu : Alsace Destination Tourisme. Les frais de demande de règlement adressée par courrier sont remboursés sur la base du tarif lent en vigueur, sur simple demande écrite à l'adresse du jeu (joindre un RIB ou un RIP)

# BULLETIN DE PARTICIPATION

## CHASSES AUX TRÉSORS DE NOËL 2021/2022

NOM\* : ..... PRÉNOM\* : .....

ADRESSE\* : .....

CODE POSTAL\* : ..... VILLE\* : .....

PAYS\* : ..... TÉLÉPHONE\* : .....

ADRESSE MAIL\* : .....

Office de  
Tourisme

①



Office de  
Tourisme

②



Office de  
Tourisme

③



Les champs annotés d'un astérisque sont obligatoires et les données collectées afin qu'il soit fait suite à la demande de la personne concernée de participer au jeu concours organisé par Alsace Destination Tourisme.

En participant à ce jeu concours, j'autorise Alsace Destination Tourisme à collecter mes données aux fins d'envoi de la newsletter de Liesel alsace

J'ai pris connaissance du fait que Alsace Destination Tourisme a mis en œuvre une politique de protection des données à caractère personnel accessible sur son site internet [www.alsace-destination-tourisme.com](http://www.alsace-destination-tourisme.com) et que je pourrais à tout moment me désinscrire via le lien de désabonnement présent dans chaque newsletter.